

Les chenilles processionnaires du pin sont de sortie. Le Parc national des Calanques recommande au public d'adopter les bons comportements pour éviter les risques dus à l'exposition aux poils urticants.

La chenille processionnaire du pin est un sujet d'inquiétude qui revient à chaque printemps. Présente naturellement autour du bassin méditerranéen et en forte expansion dans le nord de la France du fait du changement climatique, elle peut présenter un risque pour l'homme et les animaux. Cependant, cette espèce représente un maillon essentiel de la chaîne alimentaire, indispensable au maintien de l'équilibre écologique dans le Parc national.

Impact sur la santé

Au cours de son développement, la chenille processionnaire se dote de poils très légers et fragiles qui se détachent facilement dès que la chenille est inquiétée ou excitée. Emportés par le vent, ils peuvent se déposer sur la peau. À son contact, le poil se brise et dégage une protéine urticante et allergisante qui se libère dans l'organisme provoquant des irritations. Les animaux domestiques (chiens, chats) sont les premières victimes de cette contamination. Au contact des chenilles, mortes ou vivantes, les conséquences peuvent aller de l'inflammation jusqu'à des nécroses sur toute la région buccale. Les conséquences sur l'homme sont généralement moins graves. Une exposition aux poils urticants se traduit la plupart du temps par des démangeaisons accompagnées de boutons qui disparaissent au bout de deux ou trois jours.

Les bons gestes

En février et mars, pour prévenir toute situation alarmante, il est conseillé d'adopter les comportements suivants :

- Évitez les lieux où les nids sont abondants.
- **Tenez vos chiens en laisse.**
- Rendez-vous **au plus vite chez le vétérinaire** en cas d'inflammation de votre animal.
- **Ne vous risquez pas dans les bois infestés par jour de vent.** Les poils urticants peuvent être emportés dans l'air ambiant.
- **N'écrasez pas les chenilles mortes** qui libèrent leurs poils dans tous les cas.
- Ne cherchez **pas à détruire vous-même, ni à manipuler** les branches porteuses de nids. Les risques de brûlures graves sont importants.
- Munissez-vous d'une **bouteille d'eau et d'un tissu** (gant, serviette...) pour vous rincer ou rincer la bouche de votre animal en cas de brûlure et surtout ne pas boire pour éviter l'ingestion des poils.



Contact presse : Laurence Delachaume
Tél : +33 (0)4 20 10 50 00
laurence.delachaume@calanques-parcnational.fr

Bât A4 - Impasse Paradou
13009 Marseille



Limiter l'impact sanitaire sans altérer l'équilibre écologique

La chenille processionnaire a sa place dans l'écosystème méditerranéen. Le Parc national prône une intervention **minimale** de régulation en **cœur de Parc** uniquement dans **les zones de très forte fréquentation**.

En 2015, le Parc national avait mandaté l'Office national des forêts (ONF) pour la pose expérimentale d'une soixantaine d'écopièges sur 3 sites de fixation majeure du public (Port-Pin, Sormiou, Morgiou). Devant la réception favorable de l'opération, le Parc national autorise en 2016 les propriétaires et les gestionnaires du territoire qui le souhaitent à poursuivre l'action par l'installation de **pièges à phéromones** dans les quelques endroits de forte fixation du public. Ces pièges attirent les papillons mâles afin de limiter les formations de nids. Des écopièges collectant les chenilles sur le tronc à leur descente dans le sol peuvent également être posés au besoin.



Ce dispositif sera complété par des **nichoirs à mésange** (prédateur naturel des chenilles processionnaires) qui seront construits dans le cadre de journées d'éducation à l'environnement. En effet, dans les zones habitées ou très fréquentées, l'installation pérenne de nichoirs à mésange contribue à limiter naturellement le nombre de chenilles.



La processionnaire du pin : une espèce importante pour les milieux naturels

La chenille processionnaire est la larve d'un papillon de nuit gris-brunâtre marbré, le *Thaumetopoea pityocampa*. A la belle saison, entre juin et septembre, la femelle papillon, qui représente la forme « adulte » de la chenille, vient pondre environ 300 œufs rangés en parallèle autour des aiguilles de pin. 5 à 6 semaines après la ponte, l'éclosion donne naissance à de petites chenilles encore fragiles et très sensibles aux pics de température (chaud ou froid). Elles vont alors tisser collectivement un cocon pouvant atteindre 30 cm, qu'elles ne quitteront que la nuit venue pour se nourrir des aiguilles.

Au printemps, on peut observer les chenilles quitter l'arbre et se déplacer en file indienne, en « procession ». Elles s'enfouissent ensuite à quelques centimètres sous terre pour se nymphoser, c'est-à-dire, après un stade de chrysalide, se transformer en adulte papillon qui émergera directement du sol.

Ces chenilles ont un réel intérêt pour la nature : de nombreuses espèces se développent uniquement dans leurs nids qui constituent alors un véritable micro-écosystème (coléoptères remarquables, araignées). Certaines espèces de micro-guêpes ou mouches parasites ont besoin des chenilles ou de leurs œufs pour accomplir leur développement. Pour d'autres comme les chiroptères, les oiseaux (mésanges, engoulevent d'Europe) ou les insectes (Éphippigère dit Tizi dans le midi), elles représentent une importante ressource alimentaire.

Pour ces raisons, la conservation de cette espèce est indispensable au maintien de l'équilibre écologique, d'autant que les prédateurs, parasites ou agents pathogènes de la processionnaire, permettent la régulation naturelle des populations de chenilles.

Contrairement aux préjugés, les pins complètement défoliés par les attaques de chenilles ne meurent pas. Ils sont capables de supporter cette attaque. Les arbres récupèrent en quelques années si leurs conditions de croissance sont satisfaisantes et s'ils ne font pas l'objet de défoliation importante de manière trop récurrente.

Pour en savoir plus sur le Parc national : www.calanques-parcnational.fr

Suivez le Parc national sur Twitter : twitter.com/ParcCalanques

Rejoignez le Parc national sur Facebook : www.facebook.com/ParcNationalDesCalanques

